

Point éco

Les paiements pour services environnementaux aux États-Unis

Un webinaire, organisé par Pluriagri, a permis de faire un état des lieux et de dresser des perspectives au marché volontaire du carbone aux États-Unis. Si une dynamique commence à émerger sous l'impulsion de l'administration Biden, les difficultés restent encore nombreuses pour généraliser ces pratiques dans les exploitations et les entreprises.

Contexte et enjeux

Sans législation fédérale sur la diminution des émissions¹ de gaz à effet de serre (GES) et avec un objectif de réduction des GES de 52% d'ici 2030, un marché volontaire du carbone commence à se développer à travers la mise en place d'un écosystème pour promouvoir l'offre et la demande de crédits carbone.

Une organisation à but non lucratif, *Ecosystem Services Market Consortium* (ESMC), regroupe ainsi un grand nombre d'organisations et d'entreprises des secteurs agricole et agroalimentaire pour établir justement des méthodes fiables de mesure des crédits dégagés par les changements de pratiques des agriculteurs qui favorisent le stockage de carbone dans les sols, la protection de la biodiversité et la conservation des ressources en eau.

1. La comptabilité des GES a commencé dans les années 1990. À cette époque, ce sont surtout les grandes entreprises qui recensent leurs émissions de GES du « scope » (périmètre) 1, résultant directement de la fabrication des produits. La comptabilité carbone s'étend ensuite aux émissions des scopes 2, imputables à la consommation d'énergie, et 3, liées aux matières premières utilisées pour la fabrication des produits. Les entreprises agroalimentaires sont particulièrement concernées par le scope 3, qui inclut la majeure partie des GES émis sur l'ensemble de la chaîne de production, y compris par les exploitations agricoles.

Un webinaire sur les PSE aux États-Unis

Organisé par Pluriagri le 16 novembre 2022, un webinaire dédié aux Paiements pour Services Environnementaux aux États-Unis a réuni plusieurs acteurs-clés des PSE :

- Debbie Reed, directrice d'ESMC (*Ecosystem Services Market Consortium*), organisation dédiée à la création et au fonctionnement de marchés des services environnementaux fournis par les agriculteurs;
- Christophe Jospe, fondateur et président de *Carbon A List*, cabinet de conseil en stratégie climat;
- Chris Harbourt, directeur de la stratégie carbone pour Indigo, agrégateur et vendeur de crédits carbone d'origine agricole;
- Édouard Lanckriet, directeur du développement en agriculture bas-carbone, Agrosolutions.

À travers ces témoignages, le webinaire propose des éléments de compréhension de la situation actuelle des Paiements pour Services Environnementaux dans le paysage économique et agricole aux États-Unis.

Apports

À ce jour, la participation des agriculteurs et des entreprises au marché du carbone est basée sur le volontariat. En septembre 2022, l'*United States Department of Agriculture* (USDA) a engagé plus de 3 milliards de dollars dans *Partnerships for Climate-Smart Commodities*, visant à financer quelques 140 projets présentés par des associations et des entreprises, sélectionnées suite à un appel d'offre. Ces projets doivent contribuer à changer les pratiques des agriculteurs en faveur d'une réduction des émissions de GES

ou d'un stockage de carbone dans les sols, mieux quantifier les émissions de GES et le stockage de carbone et développer des marchés pour les produits agricoles et alimentaires plus vertueux pour le climat.

D'autre part, la *Securities and Exchange Commission* (SEC), l'organisme de régulation des marchés financiers aux États-Unis, projette en 2024 d'obliger les sociétés cotées en bourses à déclarer leurs émissions de GES des scope 1, 2 et – sous certaines conditions – du scope 3. Ces sociétés devraient également présenter un plan de réduction de leurs émissions. Ce projet fait pour le moment l'objet de vives contestations de la part de certaines entreprises, des organisations agricoles et des politiciens, notamment les Républicains.

Limites

Une étude parue dans le *Farm Journal* en 2021 fait part de difficultés à développer ce marché.

Il existe plusieurs freins à la participation des agriculteurs au marché du carbone, notamment la charge administrative de la tenue d'un registre carbone, la vision négative liée à la marchandisation de leurs efforts pour protéger l'environnement et la grande variabilité des exigences requises pour participer à ce marché, ainsi que la crédibilité des méthodes d'audit.

Pour les entreprises, une comptabilité carbone est difficile à mettre au point à l'échelle mondiale et la méthodologie d'audit des émissions de GES est très lourde (risques d'oubli ou de double comptage sur l'intégralité de la chaîne de production), sans compter que les prix des crédits carbone générés par l'agriculture sont plus élevés que ceux issus de la forêt ou des énergies renouvelables.

Enfin, et surtout, le crédit carbone, qui est un actif financier, doit respecter trois exigences difficiles à satisfaire en agriculture : la permanence (le stockage du carbone doit être garanti sur une très longue période), le double comptage (l'acheteur d'un crédit carbone doit être sûr que le bénéfice climatique enregistré dans ce crédit ne sera comptabilisé par aucun autre acteur) et l'additionnalité (les pratiques qui ont généré le crédit carbone doivent avoir un impact positif, c'est-à-dire permettre une augmentation des quantités de carbone stockées (par rapport à un scénario de référence où ces pratiques n'auraient pas été mises en œuvre).

Enfin, le haut degré d'exigence des méthodes scientifiques utilisées pour mesurer les émissions de GES et le carbone stocké rend très difficile et coûteuse la mesure des flux de carbone, en particulier en agriculture. Le grand nombre d'entreprises qui agrègent et vendent des crédits carbone, chacune avec leur propre méthode de mesure,

de déclaration et de vérification, réduit la transparence du marché sur la qualité des crédits et freine la demande des firmes soucieuses de compenser leurs émissions de GES ou de décarboner leur chaîne d'approvisionnement.

C'est ainsi que les projets agricoles ne représentent que 1 % du marché mondial des crédits carbone, alors même que ce secteur est en position privilégiée pour stocker du carbone.

Perspectives

Avec l'élection du président Biden, l'atténuation du dérèglement climatique est devenue une priorité politique aux États-Unis. Mais, à ce jour, il n'est pas certain que l'autorité des marchés financiers parvienne à imposer aux grandes entreprises des obligations réellement contraignantes de déclaration des émissions de GES.

À la différence de l'Union européenne, il n'est pas envisagé de certification publique des différents protocoles appliqués en matière de stockage du carbone. Une loi adoptée en décembre 2022 autorise l'USDA à éclairer les agriculteurs sur les pratiques existantes, leurs spécificités et leurs avantages et limites, mais sa portée en termes de régulation du marché du carbone agricole semble faible. Un rapport récent souligne l'intérêt d'une intervention plus forte de l'État fédéral dans ce domaine, avec diverses modalités.

Néanmoins, le marché volontaire du carbone reste un important véhicule des financements privés au service de la transition écologique. L'enjeu est donc de renforcer son déploiement et son efficacité, d'autant plus que sa réussite conditionne pour partie le succès des marchés de crédits « biodiversité » et « eau », encore à l'état embryonnaire.

Livable

- Webinaire Pluriagri, 16 novembre 2022 : « Paiements pour services environnementaux aux États-Unis », https://www.youtube.com/watch?v=EBW8G_jo4c4

Informations complémentaires

- Webinaire Farm Journal - Trust In Food, 8 avril 2022 : « Carbon Markets and Monetization On The Farm », <https://www.trustinfood.com/insights-videos/carbon-markets-and-monetization/>
- Article USDA – Partnerships for Climate-Smart Commodities (December 2022): <https://www.usda.gov/climate-solutions/climate-smart-commodities>
- Article Farm Journal - Trust In Food : « Ag carbon markets and US farmers » (October 2022), https://www.trustinfood.com/wp-content/uploads/2022/10/2359_TIF_Carbon-Markets_DM13_LR.pdf
- Rapport : « Government Intervention in Support of Quality Carbon Credits. A joint report by the Bipartisan Policy Center and CarbonDirect, Inc » (Avril 2023).

> Remerciements à Emilie Sellier qui a contribué à la rédaction de ce numéro

Contacts **Jean-Christophe Debar**
Directeur de Pluriagri
agrius.debar@wanadoo.fr

Tiana Smadja
Chargée d'études économiques, Terres Univia
t.smadja@terresunivia.fr

« Point éco » est une publication régulière diffusée par Terres Univia, l'Interprofession des huiles et protéines végétales. Elle présente les résultats des études économiques commanditées par la Commission Structuration de filières, d'analyses économiques et de marchés pour le développement de la filière oléagineuse et des plantes riches en protéines. Ces études sont financées par les Cotisations Volontaires Obligatoires (CVO) destinées à financer le programme d'actions interprofessionnelles réalisées dans le cadre des activités de Terres Univia, de l'institut technique Terres Inovia et du Fonds d'Action Stratégique des Oléo-protéagineux (FASO) confié à Sofiprotéol en gestion.

